

Marseille HospitalitéS

Collectif

Mail : contact@marseille-hospitalites.fr

Site : <https://www.marseille-hospitalites.fr/>

A l'attention de **Monsieur Khaled El-Enany**

Directeur général de l'UNESCO

7 place de Fontenoy-Unesco

75007 Paris

Objet : demande d'inscription des gestes de l'hospitalité vive sur les mers et les rivages au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Nous sommes un collectif d'organisations de la société civile marseillaise, de citoyens, d'universitaires, de professionnels du tourisme et de l'accueil social. Nous sommes des hébergeurs, des marcheurs, des artistes, des hôtes, des militants, des habitants. Nous sommes réun·e·s pour concilier hospitalité, cadre de vie, justice sociale et lutte contre le dérèglement climatique. Nous voulons collectivement, et en collaboration avec la Ville, garantir un accueil digne de toute personne de passage à Marseille.

Pour chaque touriste présent·e dans notre ville, il y a une personne de passage pour un autre motif : les travailleur·euses saisonnier·es, les étudiant·es en mobilité temporaire, les patient·es venu·es pour des soins spécialisés accompagné·es de leurs proches, les migrant·es et réfugié·es, les artistes, la mise à l'abri des plus vulnérables, comme les femmes en séparation, les fonctionnaires en mission à Marseille, les marins de passage, les gens du voyage, les jeunes travailleur·euses, les stagiaires, les chauffeur·euses routiers, les pèlerin·es, les télétravailleur·euses, les scouts, les intermittent·es, les travailleur·euses détaché·es, les scolaires, les apprenti·es, les sportifs, les convocations administratives, les commerciaux·ales, et cetera, sans oublier les touristes peu pris en compte dans les stratégies touristiques comme les maghrébin·es, les ajistes (auberge de jeunesse), les cyclistes, les backpackeuses, les villégiatureur·ices, les échangistes (échange de maison), les seniors en vacances, les randonneur·euses et les enfants en colonies de vacances.

Mais toutes les personnes arrivant à Marseille ne sont pas accueillies de la même manière. Et seul le tourisme de loisir et de congrès bénéficie d'un modèle économique clair et dédié à travers la taxe de séjour. Comme toute grande ville, Marseille entretient un rapport ambivalent à l'hospitalité : ville-port historique, elle a autant été lieu d'accueil que de rejet. La condamnation judiciaire récente de la Métropole pour défaut d'accueil des gens du voyage, les tensions autour de l'hébergement d'urgence et les plateformes de location courte durée, ou les inégalités de traitement selon l'origine des visiteur·euses le rappellent avec force : l'hospitalité marseillaise n'est ni donnée ni acquise, elle se construit consciemment et politiquement. Or toute personne, quel que soit son motif de séjour et sa situation administrative, a le droit inconditionnel à un accueil digne. Cette exigence éthique suppose la mise en place de dispositifs spécifiques pour les personnes les plus vulnérables et la lutte active contre toutes les formes de discrimination. Elle nécessite également une diversification volontariste des dispositifs d'hébergement pour répondre à la variété des besoins et des préférences.

Nous voulons documenter et rendre visible cette diversité d'hôtes accueilli·e·s et accueillant tramant la toile de la ville. Nous réalisons des temps d'observation des milieux d'accueil, de collecte de témoignages et de données, d'expériences vécues, de récits et de gestes qui font hospitalité à Marseille. Nous organisons des ateliers-visites croisées dans une pluralité de lieux d'hospitalité. Nous identifions ensemble les obstacles et les hostilités à l'hospitalité. Nous proposons des moments de

production d'idées autour de ce qui pourrait améliorer les situations rencontrées. Tous ces éléments sont rassemblés au sein d'une archive collaborative et d'un Carnet des hospitalités marseillaises à destination des citoyens et des élu.e.s.

Nos enquêtes et collecte de récits sont partagés sur un site internet. Où nous découvrons par exemple comment des hébergeurs des quartiers Nord de Marseille, actifs dans la coopérative Hôtel du Nord, accueillent des patient.e.s soigné.e.s à l'hôpital Nord et leurs aidant.e.s. Comment le QG de Marseille, la plus petite auberge de jeunesse de France, accueille des femmes seules ou avec leurs enfants, en fuite de maltraitements. Où nous tendons l'oreille vers les récits de l'errance des personnes en situation de migration pour lesquels nous dénonçons des conditions de désaccueil de plus en plus insupportables.

Dans nos enquêtes ces hôtes font le récit détaillé du soin et de l'attention qu'elles et ils portent à la fatigue, l'inquiétude, l'espérance, le besoin de réconfort de celles et ceux qu'ils accueillent. D'une parole de confiance à la confiture faite maison, ils décrivent les gestes du quotidien autour desquels se nouent des relations de solidarité, de curiosité, de respect et de gratitude. Ils racontent aussi la manière dont la pratique de l'hospitalité vive les a transformés.

La fragmentation actuelle regrettable des acteurs de l'hospitalité et le manque de coordination constituent un obstacle majeur à l'émergence d'une politique cohérente d'hospitalité. La fédération des acteurs publics, privés et associatifs autour d'une vision partagée nécessite de créer des instances de gouvernance inclusive et participative, de prendre en compte la diversité des personnes de passage ou arrivantes, ainsi qu'une mobilisation équitable d'une partie de la taxe de séjour.

Le collectif Marseille HospitalitéS poursuit sa contribution à la co production de l'action publique et au processus de recherche-action sur les hospitalités marseillaises et donne rendez-vous chaque année en juin pour actualiser une grande fresque des hospitalités marseillaises.

En juillet 2025, la Ville de Marseille s'est engagée à mettre en œuvre une politique patrimoniale innovante fondée sur le droit au patrimoine culturel tel que défini par le Conseil de l'Europe dans la Convention de Faro. Cet engagement invite chaque personne, accueillante comme accueillie, à révéler la diversité des personnes, des lieux et des récits qui racontent Marseille. Elle prend appui sur la richesse des initiatives marseillaises publiques et privées de mise en valeur des patrimoines et patrimoines marseillais dans le cadre de la Convention de Faro depuis 1995.

Par la présente, nous nous déclarons donc solennellement co-signataires du dossier d'instruction porté par le PEROU visant à faire reconnaître les gestes de l'hospitalité vive au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, ce conformément à la convention 2003 de l'UNESCO. Cette requête nous engage collectivement devant les générations futures. Nous ne doutons pas que l'UNESCO, dont la mission est de reconnaître et soutenir ce qui fait tenir notre humanité, saura la recevoir et l'entendre. Nous ne doutons pas que l'UNESCO, créée pour « construire la paix » engagera alors tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir une politique ambitieuse, définie notamment depuis notre expérience, de protection de ces gestes et de leur transmission à nos enfants.

Marseille, le 13 novembre 2025

Prosper Wanner, pour le collectif Marseille HospitalitéS

